La surveillance environnementale allÃ©gÃ©e dans les sables bitumineux

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
June 2020

La surveillance des oiseaux ou de la qualitÃ© l'eau a Ã©tÃ© allÃ©gÃ©e temporairement pour les pÃ©troliÃ¨res qui exploitent les sables bitumineux en Alberta, afin de faciliter la protection des employÃ©s face Ã la pandÃ©mie de COVID-19. Cette dÃ©cision, qui porte sur une longue liste d'obligations liÃ©es Ã la surveillance de l'environnement, a Ã©tÃ© annoncÃ©e par l'Agence albertaine de rÃ©glementation de l'Ã©nergie (AER). Elle s'ajoute Ã un autre allÃ¨gement mis en place par le ministre de l'Environnement de l'Alberta, Jason Nixon, qui a suspendu l'obligation de l'industrie de transmettre les rapports environnementaux. Les grandes entreprises ne sont dÃ©sormais plus tenues de tester les eaux souterraines et de surface, Ã moins qu'elles ne s'Ã©coulent dans l'environnement. Elles n'ont plus non plus l'obligation de surveiller la faune et les oiseaux. Dans un courriel, l'Agence Ã©voque la suspension d'obligations de surveillance concernant des risques faibles. Certains des programmes concernÃ©s devront reprendre Ã la fin du mois de septembre, mais une partie d'entre eux sont suspendus indÃ©finiment.

Le chef de la PremiÃ¨re Nation Athabasca Chipewyan, Allan Adam, a fait part de sa profonde inquiÃ©tude dans un communiquÃ©. Il demande Ã l'Agence de trouver des moyens de relancer la surveillance tout en protÃ©geant les travailleurs et l'environnement.Â "La surveillance et la protection de l'environnement sont des Ã©lÃ©ments essentiels des activitÃ©s dans les sables bitumineux qui ne devraient jamais Ãªtre considÃ©rÃ©s comme facultatifs", a dÃ©clarÃ© Allan Adam. InterrogÃ© par l'opposition Ã l'AssemblÃ©e lÃ©gislative, le ministre de l'Environnement, Jason Nixon, a assurÃ© que les obligations de surveillance Ã©taient maintenues pour les problÃ¨mes de sÃ©curitÃ© immÃ©diate et concernant la rÃ©ponse aux urgences.

Radio-Canada